



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2022-3032
Demande : Mélanges en cuve
Produit : Herbicide Pursuit
Numéro d'homologation : 21537
Principes actifs (p. a.) : Imazéthapyr
Numéro de document de l'ARLA : 3409463

Contexte

L'herbicide Pursuit a été homologué pour la première fois le 23 mars 1990 et est destiné à être utilisé dans l'Est du Canada et en Colombie-Britannique. L'herbicide Pursuit est homologué pour être utilisé sur plusieurs cultures, y compris le soja, pour gérer plusieurs espèces de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées lorsqu'il est appliqué seul ou dans des mélanges en cuve avant la plantation, avant la levée de la culture ou après la levée de la culture. Dans le soja, l'herbicide Pursuit peut être mélangé en cuve avec certains herbicides à base de métribuzine, y compris le Sencor 480 F, le Sencor 75 DF et les granules d'herbicide Lexone faciles à répandre, et appliqué comme traitement en présemis incorporé. Pour obtenir des détails précis sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

Le but de cette demande était de modifier l'homologation de l'herbicide Pursuit afin d'inclure l'option de mélanger en cuve ce produit avec 1,1 L de produit/ha de l'herbicide Tricor LQ ou de Conquest 480, chacun contenant 480 g de métribuzine/L, pour une application en présemis incorporée sur le soja.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'était requise, car la formulation du produit reste inchangée.

Évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation sanitaire ni aucune évaluation environnementale n'étaient requises, car aucune modification n'a été apportée aux cultures hôtes, aux méthodes d'application, aux calendriers d'application ni à la dose.

Évaluation de la valeur

L'information sur la valeur a été soumise sous la forme d'une justification dans laquelle le mélange en cuve de l'herbicide Pursuit plus l'herbicide Tricor LQ ou Conquest 480 pour une application en présemis incorporé sur le soja a été extrapolé à partir de produits de mélange en cuve de métribuzine déjà étiquetés aux mêmes taux de matière active.

L'herbicide Tricor LQ et Conquest 480 sont des options supplémentaires de produits à base de métribuzine à mélanger en cuve avec l'herbicide Pursuit lorsqu'ils sont appliqués en présemis incorporé.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a évalué la présente demande et a conclu que les renseignements fournis sont suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Pursuit afin d'inclure l'herbicide Tricor LQ ou Conquest 480 comme options de mélange en cuve pour l'application en présemis incorporée sur le soja.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

Évaluation de la valeur

3368767 2022, Value Rationale - Tank Mix Partners, DACO: 10.1

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9